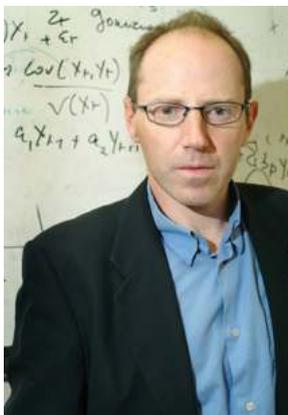




Inégaux face à l'inflation: bref retour sur les résultats

2013/13

02 | 04 | 2013



Vincent Bodart
UCL



Jean Hindriks
Senior Fellow
à l'Itinera Institute

Dans une étude récente (1), nous montrons qu'il existe en Belgique une inégalité d'inflation entre les ménages de niveaux de revenu et d'âges différents. Ainsi, nous montrons que l'inflation est la plus élevée pour les ménages à faible revenu, les ménages pensionnés, et les jeunes ménages de moins de 25 ans. Ce résultat suggère que notre système d'indexation, proportionnel à l'indice santé, protège mieux les plus riches et moins bien les ménages les plus vulnérables. Ce constat a fait le tour de la presse

francophone du pays en relançant le débat sur l'indexation. Nous montrons également que, sur la période étudiée (2001-2011), les inégalités d'inflation ont augmenté, principalement en raison de la forte hausse des prix de l'énergie entre 2004 et 2008. Ce constat a aussi interpellé l'opinion publique dans la mesure où les prix de l'énergie sont repartis à la hausse depuis 2012. Compte tenu des nombreuses réactions dans la presse francophone sur ces résultats, et leurs interprétations parfois erronées, nous avons jugé utile

de revenir sur notre étude en résumant clairement nos résultats, et en précisant leurs implications.

“ *Dans la mesure où les profils de consommation changent avec le revenu et avec l'âge, on doit s'attendre à ce que l'inflation soit différente pour chaque catégorie de ménage.* ”

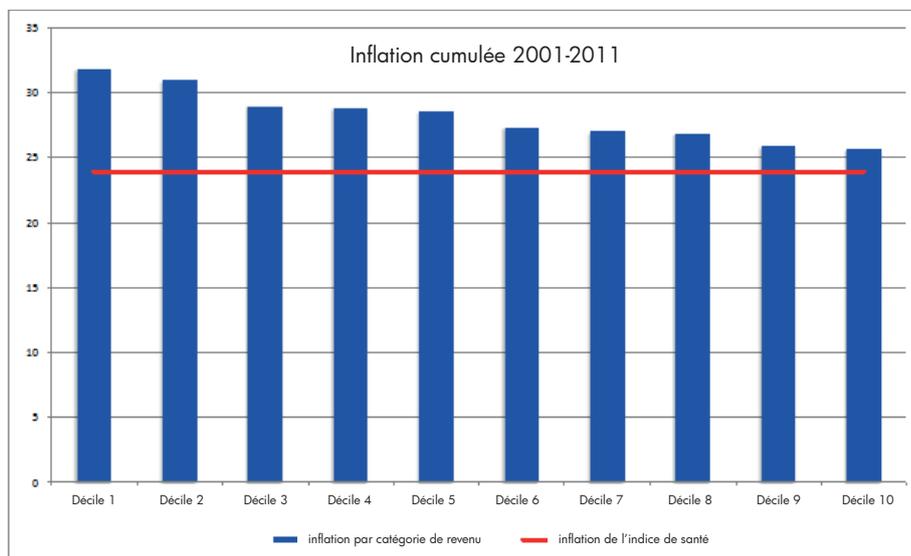
Notre analyse porte sur la période 2001-2011. Les ménages sont regroupés, d'une part, selon dix catégories de revenu pour mesurer l'inflation selon le revenu et, d'autre part, par catégorie d'âge qui varie entre moins de 25 ans et plus de 70 ans, pour mesurer l'inflation selon l'âge. Pour mesurer l'inflation au plus juste sur une période de dix ans, il ne s'agit pas seulement de suivre les prix au plus près, mais il faut aussi suivre les tendances en matière de consommation des différents groupes de ménage, et les évolutions dans les habitudes de consommation des différents groupes de ménage. Dans la mesure où les profils de consommation changent avec le revenu et avec l'âge, on doit s'attendre à ce que l'inflation soit différente pour chaque catégorie de ménage. Pour la même raison et compte tenu également que les habitudes de consommation changent dans le temps, on doit également s'attendre à ce que l'indice santé, basé sur la structure de consommation d'un

ménage moyen en 2004, ne reflète pas correctement l'inflation des différents groupes de ménages. C'est exactement ce que nous constatons dans notre étude.

Inégalité selon le revenu

Dans le cas des inégalités d'inflation selon le revenu, nous montrons que l'inflation est décroissante avec le revenu. Les ménages de la 1re catégorie de revenu (les plus pauvres) ont une inflation totale sur la période 2001-2011 qui est proche de 32% alors que l'inflation totale supportée par les ménages de la 10e catégorie (les plus riches) sur la même période est de 26%. Nous comparons ensuite l'inflation des ménages à la croissance de l'indice santé qui est utilisé pour l'indexation des salaires, des traitements et des allocations sociales. Nous montrons que sur la période 2001-2011, l'indexation (mesurée par l'indice santé) est de 24% ce qui signifie une perte de pouvoir d'achat potentielle de 8% en dix ans pour les ménages les plus pauvres (soit 32% d'inflation moins 24% d'indexation). Concrètement, cela signifie qu'un ménage avec un revenu minimum de 12.000 euros par an subit une perte de son pouvoir d'achat de 960 euros sur 10 ans.

Grphe 1. Inflation cumulée selon le revenu et indexation cumulée (2001-2011)

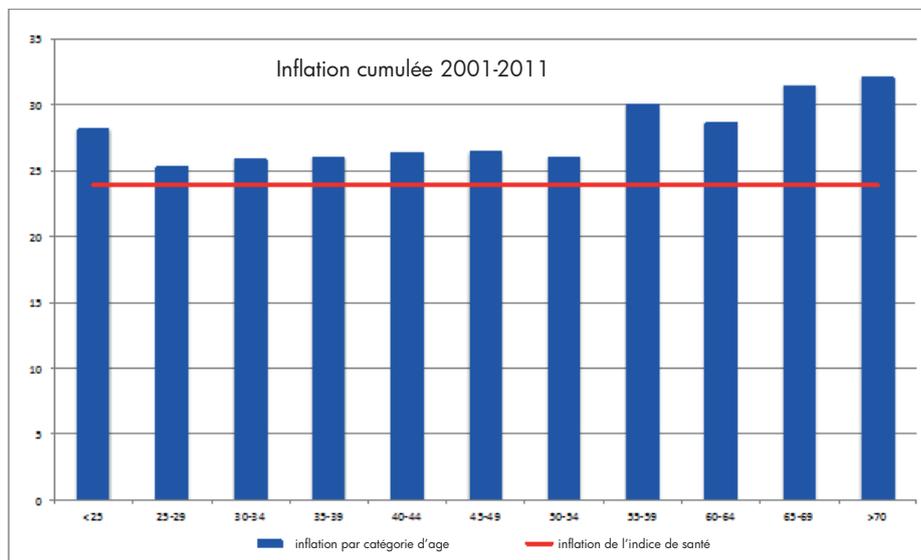


Inégalité selon l'âge

Dans le cas des inégalités d'inflation selon l'âge, nous montrons que l'inflation est d'abord décroissante avec l'âge pour ensuite remonter avec l'âge à partir de 55 ans. L'inflation supportée entre 2001 et 2011 par les ménages de 70 ans et plus atteint 32% contre une inflation de 25% pour les ménages entre 25-35 ans. Si nous comparons cette inflation avec la croissance de l'indice santé sur la période, nous obtenons à nouveau une perte de pouvoir d'achat potentielle de 8% sur 10 ans pour les ménages de plus de 70 ans.

“ les inégalités d'inflation ont augmenté, principalement en raison de la forte hausse des prix de l'énergie entre 2004 et 2008 ”

Grphe 2. Inflation cumulée selon l'âge et indexation cumulée (2001-2011)



Par groupe de produits

Nous analysons ensuite la contribution de chaque groupe de produits à ces écarts d'inflation entre les différentes catégories de ménage. Pour les écarts selon le revenu, les dépenses liées au logement sont la principale raison d'un surcroît d'inflation pour les bas revenus. En fait le poste logement pèse trois plus dans le budget des ménages à bas revenus, et ce poste a enregistré la plus forte hausse sur la période avec une augmentation deux fois plus élevée que la moyenne des autres postes. Pour les écarts selon l'âge, la part des dépenses de santé est presque trois fois plus grande chez les ≥ 70 ans que chez les 25-29 ans. Mais ce n'est pas la raison des inégalités d'inflation car les prix des soins de santé ont faiblement augmenté sur la période.

En fait, les dépenses d'alimentation sont la principale source du surcroît d'inflation pour les ménages plus âgés. C'est le poste qui a enregistré la seconde plus importante hausse sur la période, et sa part dans le budget des ménages âgés est presque deux fois plus importante que pour le reste des ménages.

Nos résultats montrent aussi que les fortes hausses des prix de l'énergie entre 2004 et 2008, mais aussi plus récemment depuis 2010, ont contribué à creuser les inégalités d'inflation entre les ménages de revenus et d'âges différents.

Quelles conclusions pouvons nous tirer de cette étude ?

Notre étude suggère deux conclusions.

Premièrement, notre système d'indexation semble moins bien protéger les ménages les plus vulnérables. Mais cela ne signifie pas pour autant qu'il doit être abandonné comme cela a été suggéré dans la presse. L'imperfection d'un système ne signifie pas son inutilité. En effet, sans indexation, le pouvoir d'achat des ménages à bas revenus aurait tout simplement diminué de près d'un tiers entre 2001 et 2011. On peut éventuellement discuter d'une adaptation du système d'indexation pour mieux prendre en considération le poids plus élevé de l'inflation pour les bas revenus. Mais il convient ici d'être prudent car, sur la même période, les minima sociaux ont été relevés de plus de 10% en termes réels. (2) Cette augmentation des minima sociaux a donc permis de compenser la baisse de pouvoir d'achat liée à l'inflation pour les ménages à bas revenus.

Une seconde conclusion est qu'il est important de maîtriser les prix de l'énergie si l'on souhaite protéger le pouvoir d'achat des ménages les plus vulnérables. La maîtrise des coûts énergétiques est donc non seulement un enjeu de compétitivité, mais aussi un enjeu social important.

Sources

- (1) Vincent Bodart et Jean Hindriks, Les inégalités d'inflation selon l'âge et le revenu, regards économiques 102, Mars 2011
- (2) Pauvreté en Belgique : Annuaire 2012, SPP Intégration sociale, Acco Leuven 2012.

Pour une croissance économique et une protection sociale durables